



Service Social
22, rue du Breuil
70000 VESOUL
03-84-97-17-40

Année scolaire 2022 - 2023

**RESTAURANT SCOLAIRE
DEMANDE D'AIDE SOCIALE
(enfants vésuliens uniquement)**

Le Centre Communal d'Action Sociale participe au financement du prix du repas pour les familles en fonction du quotient familial de la CAF

Il est impératif de joindre les justificatifs suivants :

- livret de famille si première demande
- numéro allocataire CAF

Cette demande est à transmettre au Service Social du Centre Communal d'Action Sociale, soit :

- Par mail à l'adresse suivante ccas@vesoul.fr
- Par courrier à l'adresse C.C.A.S. Pierre Burthey, 22, rue du Breuil 70000 Vesoul
- Déposée directement au service social du CCAS situé 22, rue du Breuil 70000 Vesoul

IMPORTANT : les aides seront accordées à compter du 1^{er} jour du mois en cours pour les dossiers déposés du 1^{er} au 10 du même mois, ou accordées le 1^{er} jour du mois suivant pour les dossiers déposés après le 10 du mois en cours.

Le dépôt de la présente demande d'aide vaut autorisation de consultation de la base de données CAFPro.

**Tout dossier incomplet ne pourra être
examiné par le Service Social du C.C.A.S.**

Tournez S.V.P.

DEMANDE D'AIDE DU C.C.A.S.

Nom et Prénom du responsable légal :

Nom et Prénom du conjoint(e) ou concubin(e) :

Situation Familiale :

Adresse :

N° allocataire CAF :

Numéro de téléphone :

Noms, Prénoms et dates de naissance des enfants :

Noms et Prénoms des Enfants qui déjeunent au restaurant scolaire :

Afin de bénéficier de l'aide à la restauration scolaire, l'enfant doit manger au minimum 1 fois par semaine.

Fait à VESOUL, le

**Signature du ou des Parent(s)
ou représentant légal**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le **Centre Communal d'Action Sociale Pierre-Burthey de Vesoul** pour la **gestion des aides à la restauration scolaire**. Elles sont conservées pendant la **durée de la scolarité de l'enfant + 5 ans** et sont destinées au **service de gestion de l'aide à la restauration scolaire**.

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : dpd@vesoul.fr ou **DPD - 58, Rue Paul Morel 70000 Vesoul (accompagné d'un justificatif d'identité)**.